



Faits saillants

Rapport financier 2021

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

L'année 2021 fut dominée encore une fois par la pandémie et le respect des mesures sanitaires qui ont affecté l'ensemble de la société et son économie pour une 2^e année consécutive. C'est donc dans ce contexte que nous vous présentons les faits saillants du rapport financier 2021. Vous y trouverez nos principales réalisations ainsi qu'un résumé de l'état de la situation financière de votre municipalité.

Réalisations 2021

- Réalisation du plan de réhabilitation et estimation des coûts de réhabilitation du site de l'ancienne école d'agriculture;
- Réalisation du rapport d'analyse de la vulnérabilité de la source pour les prélèvements d'eau souterraine de la Municipalité (obligations en vertu du *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP)*);
- Réalisation d'un projet de gestion des actifs municipaux;
- Achat d'une nouvelle saleuse;
- Remplacement des chaises au chalet des loisirs;
- Renouvellement de l'enseigne du service incendie et du garage municipal;
- Finition de l'aménagement du parc de planche à roulettes;
- Remplacement d'une pompe au puits #4;
- Remplacement de la vanne de réduction (Clayton);
- Réfection de la chaussée du chemin Saint-André;
- Réfection du ponceau à l'entrée des domaines Guertin et Labrosse;
- Pulvérisation de la surface de la chaussée de la montée des Laurentides (entre le rang Bel Automne et le pont Vert)
- Début de la réalisation du projet de réfection du rang York ouest et de son aqueduc (branchement sur aqueduc temporaire, remplacement aqueduc, 1^{re} couche d'asphalte sur la 1^{re} moitié du rang);

L'innovation et la créativité ont encore teinté notre réalité cette année. En effet, l'équipe municipale s'est adaptée aux mesures imposées pour continuer à fonctionner et à maintenir les services aux citoyens malgré la COVID-19. Nous avons également mis en place certaines dispositions afin d'aider nos citoyens à traverser cette période qui apportait son lot d'incertitudes et de difficultés pour tout le monde.

Ainsi, le conseil municipal a décidé :

- D'annuler les intérêts et les pénalités pour toute l'année.
- D'instaurer la gratuité des licences de chiens et de chats pour les personnes âgées de 60 ans et plus.

Résumé de la situation financière

Encore une fois, la Municipalité présente un excellent bilan financier. Afin de progresser dans la réfection de ses infrastructures prioritaires, la Municipalité a investi 1 355 125 \$ dans la réfection des chemins dont 881 688 \$ provient de subvention du ministère des Transports du Québec ainsi que 457 172 \$ dans le réseau d'aqueduc dont 365 737 \$ provient des gouvernements du Québec et du Canada. L'injection de fonds affectés et non affectés à ces réfections représentent pour la Municipalité des sommes de 91 435 \$ pour les investissements dans le réseau d'aqueduc et de 473 437 \$ dans son réseau routier local. Malgré ces investissements majeurs, la municipalité a réussi à rehausser son surplus non affecté pour atteindre 1 718 722 \$ au 31 décembre 2021. Le fonds local pour la réfection et l'entretien de certaines voies publiques, constitué par les redevances de la carrière, s'élève à 181 194 \$. La réserve financière pour l'eau potable présente un solde de 190 730 \$ et celle dédiée aux eaux usées un solde de 4 088 \$.

L'excédent de fonctionnement de 2021, en partie généré par le gel ou le ralentissement de nos activités en raison de la pandémie, a été en partie réaffecté dans le budget de l'année 2022 à raison de 294 000 \$. Cet effort a permis de conserver la stabilité du taux de taxation et de maintenir le surplus non affecté qui servira aux investissements futurs dans les infrastructures.

Rapport de l'auditeur indépendant

Lors du dépôt des états financiers de l'année 2021, la firme Stéphane Bérard CPA Inc., auditeur de la municipalité, a remis un rapport attestant que les états financiers consolidés de la Municipalité reflétaient un portrait fidèle de la réalité financière de la Municipalité de Saint-Barthélemy, et ce, sans y avoir noté d'anomalies significatives.

Robert Sylvestre, maire

Pour et au nom du Conseil de la Municipalité de Saint-Barthélemy